

Grève à retardement à Lyon après une altercation parent-prof sur la laïcité

Lyon, 5 janv. 2021 (AFP) -

Il y a deux mois à Lyon, une altercation opposait un professeur à un parent d'élève qui l'accusait d'être islamophobe. Affaire rapidement classée par la justice mais dont les suites ont conduit à une grève depuis lundi dans le collège concerné.

Les cours doivent y reprendre mercredi, selon une enseignante interrogée mardi soir au sortir d'une réunion au rectorat destinée à déminer la situation.

"La gestion des incidents, ayant conduit au départ de notre collègue, nous révolte et ne nous permet pas d'exercer notre mission dans des conditions sereines", avaient expliqué les grévistes plus tôt dans la journée.

C'est le départ de leur collègue, annoncé à la veille des vacances de Noël et interprété comme la conséquence d'un manque de soutien de l'administration, qui a déclenché la grève à la rentrée.

Les faits eux-mêmes remontent au 9 novembre. Ce jour-là, un parent s'en est pris verbalement à un collègue en public devant l'établissement.

Il remettait en question un aspect du programme en lien avec la laïcité, dans un contexte déjà tendu suite à l'assassinat de Samuel Paty" mi-octobre, relatent les enseignants des Battières, collège du 5e arrondissement où le hasard veut que la victime de Conflans-Saint-Honorine a débuté sa carrière.

"Notre collègue n'a jamais tenu les propos qui lui sont reprochés (avoir assimilé les musulmans à des terroristes, d'après les enfants du parent d'élève concerné, ndlr) et a entamé une procédure judiciaire pour diffamation", ajoutent les enseignants.

Cette plainte a été déposée le 13 novembre, selon le parquet de Lyon.

Entendu le même jour, le père de famille a confirmé s'être rendu au collège "pour avoir des explications du professeur au sujet de ce qui lui avait été rapporté par ses enfants". Il a contesté "avoir agressé ou tenu des propos injurieux ou diffamatoires à l'égard de l'enseignant, même s'il admettait que le ton était monté, ce qu'il regrettait", a précisé le parquet à l'AFP.

Devant les enquêteurs, l'enseignant n'a pas fait état non plus de menaces ou d'injures, ni de violences, ce que l'audition d'un témoin direct de la scène a confirmé. L'affaire a été classée sans suite le 15 novembre.

"Nous attendions une réponse forte de l'institution qui n'est pas venue", considèrent aujourd'hui ses collègues. Le rectorat assure du contraire. Selon lui, l'enseignant a été reçu par la direction du collège "tout de suite après l'altercation".

"Le jour même, le rectorat a été informé des faits et a déclenché le protocole d'accompagnement et de suivi pour les personnels victimes d'agression", ont indiqué mardi les services académiques, ajoutant que "le recteur a adressé personnellement un courrier de soutien à l'enseignant".

Lors d'un entretien le 10 décembre, la possibilité d'un changement d'affectation a été évoquée avec le professeur et cette solution a depuis été mise en place "à sa demande". Il pourrait aussi bénéficier d'un accompagnement en vue d'une reconversion.

ppy/ag/dlm

Afp le 05 janv. 21 à 22 31.